



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

COMMISSION DE LA TRANSPARENCE

AVIS

5 septembre 2012

Examen du dossier des spécialités inscrites pour une durée de 5 ans à compter du 31 décembre 2007 (JO du 6 février 2009)

ACIDUM PHOSPHORICUM COMPOSE BOIRON, goutte
Flacon de 30 ml (CIP : 314 565-0)

ACIDUM PHOSPHORICUM COMPOSE BOIRON, granulé
Tube de 80 (CIP : 314 566-7)

ACIDUM PHOSPHORICUM COMPOSE BOIRON, comprimé
Flacon de 50 (CIP : 314 567-3)

Laboratoire BOIRON

Acidum phosphoricum
Kalium phosphoricum
Anacardium orientale
Arnica montana
Gelsemium sempervirens
Selenium metallicum
Argentum nitricum
Avena sativa

Code ATC : V03AX (médicament homéopathique)

Date de l'AMM : 04/07/1973

Motif de la demande : renouvellement de l'inscription sur la liste des spécialités remboursables aux assurés sociaux.

Indications thérapeutiques et posologie :

Médicament homéopathique sans indication thérapeutique et sans posologie, ces dernières étant déterminées par le médecin lors de sa prescription au vu des propriétés thérapeutiques des principes actifs et de la pathologie à traiter.

Actualisation des données disponibles :

Aucune donnée clinique n'a été fournie par la firme.

Service médical rendu :

En l'absence d'indication précise, le caractère habituel de gravité, le rapport efficacité/effets indésirables, la place dans la stratégie thérapeutique et l'intérêt en termes de santé publique de ces spécialités ne peuvent être précisés. Par conséquent, la Commission de la transparence ne peut se prononcer sur le service médical rendu par ces spécialités.

Direction de l'évaluation médicale, économique et de santé publique